



EN BREF :

- Chenilles défoliatrices : présence de chenilles de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou.
- Mouche du chou : la ponte reprend dans Lanaudière et dans la Capitale-Nationale.
- Cécidomyie du chou-fleur : on capture des adultes sur des sites de piégeage.
- Pourriture molle : on note des têtes de brocoli avec de la pourriture molle.
- Taches sur les pommes de chou-fleur.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les chenilles de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou sont présentes dans les champs de crucifères en nombre variable. Les chenilles de fausse-teigne des crucifères sont les plus observées dans les champs en ce moment. Des traitements sont en cours afin de lutter contre ces chenilles défoliatrices là où les seuils d'intervention ont été atteints.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou est toujours signalée en faible importance dans la plupart des régions. Cependant, dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale, on note une reprise de la ponte dans certains champs de crucifères. On peut présumer que cette ponte est celle de la deuxième génération de la mouche du chou. Des traitements sont en cours dans les champs vulnérables où le seuil d'intervention est atteint.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

On note des captures de cécidomyie du chou-fleur en Montérégie-Ouest, à Laval, dans les Basses-Laurentides, dans Lanaudière et en Mauricie dans certains champs pourvus de pièges. Dans toutes les régions où on dépiste des adultes de cécidomyie du chou-fleur, le nombre de captures est fort variable d'un site à l'autre et, pour certains champs, les captures sont à la hausse. Rappelons que les indications sur les captures par champ dressent l'état de situation de la cécidomyie du chou-fleur pour chacun de ces champs uniquement. Des dommages sont également observés dans certains champs infestés par cet insecte. Poursuivez la protection insecticide dans les champs où des dommages sont craints. Les insecticides ASSAIL 70WP, MATADOR 120EC et SILENCER 120EC sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères. Le MATADOR 120EC et le SILENCER 120EC possèdent la même matière active.



Dégâts attribuables à la cécidomyie du chou-fleur

POURRITURE MOLLE DANS LE BROCOLI

La pourriture molle est rapportée sur le brocoli. Les périodes pluvieuses actuelles favorisent l'apparition de cette maladie sur les pommes demeurant humides pendant plusieurs jours et notamment dans les creux des pommes où l'eau s'accumule. La pourriture molle est causée par la présence de bactéries sur les pommes de brocoli.

Sur les têtes de brocoli atteintes, l'infection débute par l'apparition de plages d'apparence grasseuse où se développent fréquemment des lésions noires. Une pourriture molle se développe par la suite dans les tissus atteints.

Lors de la récolte, refroidissez et entreposez rapidement les pommes de brocoli. Notez que les pommes de brocoli présentant des symptômes prononcés de plages grasseuses au champ seront plus sensibles à la pourriture lors de l'entreposage.



Début de pourriture molle bactérienne sur brocoli



TACHES SUR LES POMMES DE CHOU-FLEUR

On note des problèmes de taches sur les pommes de chou-fleur causées par la décomposition des bordures des jeunes feuilles atteintes de brûlure de la pointe. Les bordures des feuilles carencées en calcium brunissent, se dessèchent et tachent les pommes de chou-fleur en formation sous l'effet des micro-organismes secondaires attaquant ces feuilles endommagées. À noter qu'il ne faut pas confondre ces dommages avec les taches alternariennes qui peuvent se retrouver sur les pommes de chou-fleur. Pour plus d'information sur la brûlure de la pointe et les taches alternariennes, consultez l'avertissement **No 11** du 10 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru09.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – crucifères – 16 juillet 2009

